

REGLEMENT DES FOULEES DU VEXIN – EDITION 2023

Départ et arrivée : 5.5 KMS (1 boucle) et 11 KMS (2 boucles) se feront à 10h, devant la halle, rue de la mare, 27510 Tourny. Favoriser l'accès de la D 181 et D3 (D4 et D8 fermées)

Inscriptions : Inscription en ligne sur le site <https://www.vexin-sur-eppte.fr/> Le droit d'inscription est de 5 euros + 1€ de frais de gestion. Les inscriptions sur place seront possibles à partir de 8h30. Elles seront majorées de 4 euros. Soit 10€. Si les athlètes s'opposent aux mesures gouvernementales en vigueur le 08 mai 2022, aucun remboursement possible.

Mineurs : Les athlètes mineurs doivent procéder à une autorisation parentale en ligne.

Dossards : Retrait sur la zone de départ à partir de 8h30. L'athlète doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité, un dossard fourni par l'organisateur sur la poitrine.

Cession de dossards : Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Catégorie d'âge : Les compétiteurs doivent être au minimum de la catégorie Cadet (CA) (nés en 2006 et 2007)

Certificat médical : Les coureurs licenciés doivent impérativement joindre sur l'inscription en ligne leur numéro de licence. Les coureurs non licenciés doivent impérativement joindre sur l'inscription en ligne un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an.

Rétractation : Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation.

Assurances : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite chez Groupama. Sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Classement et récompense : un lot pour les 50 premiers du 5.5 KMS et les 50 premiers du 11 KMS. Les résultats seront publiés sur le site internet suivant : <https://www.vexin-sur-eppte.fr/>

Podiums : 2 podiums Cadet (fille et garçon) sur le 5.5 KMS, 2 podiums Cadet (fille et garçon) sur le 11 KMS, 2 podiums (fille et garçon) sur le 5.5 KMS, 2 podiums (fille et garçons) sur le 11 KMS.

Règles sportives : La compétition se déroule selon les règles sportives de la FFA. Toute aide extérieure, y-compris ravitaillement hors-zone, est interdite et disqualificative.

Ravitaillement : Postes de ravitaillements au 2.5 KMS et 5 KMS

Voies utilisées : La compétition se déroule sur des voies totalement fermées à la circulation. Sans difficultés majeures, entièrement sur routes et chemins communaux.

Sécurité : La sécurité est assurée par un poste de secours. En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation.

Droit à l'image : De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur à utiliser celle-ci sur tout support.
Le concurrent accepte sans réserve le présent règlement.